



quel sont les risques encourue pour diffamation et manipulation?

Par **mustella32**, le **28/12/2009** à **00:46**

bonsoir,

voilà il y a 1 mois de sa, j'avais déjà écrit mon histoire...
mon ex a accusé une personne handicapé d attouchement sexuel sur notre fille au mois de novembre, ma famille et moi même savons que cela n'est pas vrai et que comme lui a la garde de notre fille (4ans)je la vois tout les 15jours donc très peu de temps je passe avec elle, on pense qu'il est jaloux et qu'il c'est posé beaucoup de question sur le fait que notre fille parle de cette personne, il a fait passé lui et sa mère un interrogatoire a notre fille de plus il a fait faire un dessein a notre fille cette personne avec sexe... on est passé devant le juge des affaires familiale, elle ma interdit ma fille et moi d avoir contact avec notre famille... la papa dit avoir saisis le procureur et na jamais porté plaintes au prés de la gendarmerie et dit avoir contacté les services sociaux... mon avocate après l'audience est aller voir le procureur pour savoir si, il avait bien reçus une requête du papa, il a dit n'avoir rien reçu... de mon côté j'ai fait un signalement a la pmi et a la protection de l enfance, j'ai même saisis la juge des enfants vue l'importance des accusations... je ne sais pas si il va y avoir une enquête judiciaire que risque le papa si, on arrive a prouver l'innocence de cette personne et que risque le papa pour avoir menti et manipulé notre fille?
bien a vous cordialement merci d'avance pour vos réponses